

Charte du pèlerin

Participer au Jubilé en 2025, c'est avant tout être pèlerin.

Le pèlerin est celui qui quitte son pays, son confort, ses habitudes, pour aller à la rencontre de lui-même, de l'autre, de Dieu.

Participer au Jubilé, c'est donc accepter de partir à l'aventure comme Abraham et tant d'autres marcheurs de Dieu. C'est consentir à des conditions de vie incertaines, aux changements de dernières minutes, aux imprévus, aux surprises bonnes ou (très) mauvaises !!! C'est aussi accepter d'être nomade.

Je viens librement au pèlerinage, je choisis d'entrer dans la démarche humaine et spirituelle qui m'est proposée.

Je m'implique personnellement, participe aux activités et respecte les autres. Je m'engage à contribuer à la bonne ambiance du groupe au bon déroulé du pèlerinage.

J'adhère au programme proposé chaque jour et je participe de manière constructive à la vie du groupe en respectant les horaires des activités et les consignes qui seront données. Je n'utilise pas de téléphone portable, d'écouteurs ou de jeux électroniques pendant les temps d'activités communes.

Je respecte les autres (les jeunes, les organisateurs... tous ceux que je rencontrerai) dans la parole, le silence, le sommeil, la prière...

Je fais attention aux habitudes culturelles des Italiens Je les respecte et cherche à m'adapter avec souplesse à leur mode de vie. Je veille en particulier – notamment dans les Eglises - à avoir une attitude et une tenue correctes qui ne choquent pas.

Je respecte les locaux d'hébergement, les bus, les différents lieux où nous passons. Je veille donc à ranger et nettoyer après mon passage.

Je respecte la non mixité des lieux de couchage et de toilettes s'il y a lieu.

Si je suis confronté à un problème ou une difficulté, je vais en parler aux responsables.

J'évite de partir seul(e). Si je remarque qu'un de mes camarades a disparu, je préviens immédiatement les responsables.

Si je suis en couple, nous veillons à ce que notre relation à deux ne nuise pas à la vie du groupe.

Je prends bonne note des consignes suivantes :

- interdiction de fumer et de vapoter dans, les bus, les lieux communs et pendant les activités et carrefours.
- interdiction d'introduire et de consommer de la drogue (cannabis/shit et autres)
- interdiction d'introduire de l'alcool dans le lieu d'hébergement et d'en consommer avec excès.

Tout introduction de drogue ou de consommation excessive d'alcool sera sanctionner d'un renvoi en France au frais du pèlerin.

Je soussigné (prénom et nom)estime avoir la motivation et la santé physique et psychique pour participer au Jubilé.

J'adhère à cette charte du pèlerin et, avec l'aide de l'Esprit-Saint, je m'engage à faire en sorte que ce pèlerinage du jubilé soit une formidable expérience humaine et spirituelle pour tous les participants de notre groupe.

« Lu et approuvé »